



Madame la Doctoresse, Monsieur le Docteur,
Chères, chers Membres,

Veillez trouver ci-après notre prise de position sur la question du secret médical en milieu carcéral ainsi que notre recommandation – commune avec la FMH – à propos de l’initiative parlementaire sur les doubles titres.

Pour la Société Vaudoise de Médecine (SVM), **le secret médical** doit rester intangible. Elle est totalement opposée à son assouplissement en milieu carcéral. La confiance est en effet une composante essentielle de la relation thérapeutique entre un médecin et son patient.

Cette confiance ne peut naître que si le patient sait que ce qu’il confie à son médecin est couvert par le secret médical. Il ne s’agit donc pas seulement de respecter la dignité à laquelle les personnes détenues ont droit, mais aussi, voire surtout, de préserver l’efficacité des soins prodigués, notamment dans le domaine psychique.

Le respect du secret médical est donc crucial dans la perspective de la sortie de prison du condamné une fois sa peine purgée.

La SVM est par conséquent opposée à l’adoption de l’article 33e dans la loi sur l’exécution des condamnations pénales ; cette disposition est inutile, dangereuse et contre-productive. [La position complète est disponible en cliquant ici](#)

La FMH et la SVM vous recommandent d’approuver **l’initiative parlementaire** sur la non-discrimination des médecins spécialistes en médecine interne générale titulaires d’un deuxième titre de spécialiste. Vous trouverez le document complet [en cliquant ici](#).

Nous vous invitons encore une fois à consulter le programme de **formation continue** afin de pouvoir vous inscrire dans les meilleurs délais, le premier cours débutant le 18 septembre. Vous trouverez toutes les informations [en cliquant ici](#).

De même qu’il est encore temps d’annoncer votre participation à la **14^e Journée de la SVM** agendée au jeudi 2 octobre au Swiss tech convention centre à l’EPFL.

Recevez, Madame la Doctoresse, Monsieur le Docteur, chères et chers Membres, nos salutations les meilleures.

La SVM